L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Vendredi, (Matin,) 28 Janvier 1831.

INTÉRIEUR.

Nouvelle-Orléans, 28 janvier.

Depuis long-temps nous ouvrions chaque jour (et toujours inutilement) les journaux de Washington pour chercher dans les délibérations du congrès quelque chose qui pût intéresser nos lecteurs. Cette fois nous n'avons été guère plus heureux, car nous ne saurions avoir à nous louer d'y trouver le fait suivant: Une proposition faite par M. Haynes, de la Géorgie, tendant à donner au comité des voies et moyens l'instruction de s'enquérir "s'il conviendrait de réduire les droits sur les sucres bruts étrangers" a été adoptée à une majorité de 89 voix contre 85.—Ainsi, de nouveau, voila nos propriétaires sucriers dans les transes; car on ne peut se dissimuler que si cette importante question allait être résolue affirmativement, un grand nombre d'entr'eux seraient ruinés. Heureux, donc, si le comité des voies et moyens de la chambre des représentans du congrès imite certain comité spécial nommé par le sénat de la Louisiane, il y a deux ans, pour avoir à s'occuper d'une brochure publiée par un M. Harrison, sur les améliorations à faire à la navigation du fleuve: ce comité avait été chargé de traduire la brochure en question, ou seulement de faire un rapport sur les projets qui y sont discutés: depuis lors, il n'a plus jamais été question de cette affaire.

—Nous trouvons dans le journal du Havre du 23 novembre, une réponse à la lettre du comte de Survelliers, sur les événemens de Paris publiée il y a quelques mois par un journal américain, et que nous commentâmes en en citant quelques fragmens: nous sommes bien aises de voir que les idées du journaliste d'outre-mer se rencontrent en partie avec les nôtres: on trouvera plus bas l'article auquel nous faisons allusion.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

Havre, 23 novembre.

La lettre de M. le comte de Survilliers, n'aura d'autre effet que de lui ravir en France un peu de cette estime qu'on avait conçue pour un caractère que l'exil et la modération avaient anobli à nos yeux.

Il ne sera pas difficile de détruire les argumens sur lesquels l'oncle du jeune Napoléon vient appuyer les droits de son neveu au trône de France.

M. le comte de Survilliers commence par avouer le droit que "les peuples ont de créer ou de détruire" les gouvernemens qui leur conviennent ou qui ne leur conviennent pas. Le peuple français a créé le gouvernement actuel: là est toute la solution des difficultés qu'on aurait pu élever entre les prétentions du roi de Rome à la souveraineté, et les titres de Louis-Philippe au trône qu'il occupe.

Trois millions cinq cent mille votes ont pu légitimer l'avènement de Napoléon à l'empire; mais dans cette élection, ou plutôt dans ce consentement du peuple, il y eut des opposans dont le refus fut constaté sur les régistres ouverts dans les municipalités. Personne, à l'exception de Mrs. Chateaubriand, de Neuville et quelques pairs de France, ne s'est opposé à l'avènement de Louis-Philippe. On peut même croire que si l'on avait ouvert des listes de votans, elles auraient reçu plus de 20 millions d'adhésions; mais où l'unanimité parle, il n'y a pas nécessité de recueillir des voix individuelles.

Napoléon a pu abdiquer pour son fils, et disposer, comme il a cru pouvoir le faire, d'une couronne qui n'était plus à lui: mais c'était la nation seule qui avait droit de disposer du trône. L'acte additionnel aux constitutions de l'empire avait rendu au peuple tous ses droits: il accepta encore les Bourbons. Selon M. le comte de Survilliers, il semblerait que Louis XVIII et Charles X furent usurpateurs; rien n'est moins exact. Charles X ne l'est devenu que du moment où il a voulu renverser la Charte, car aujourd'hui il n'y a d'autres usurpateurs que ceux qui tendent à ravir au peuple les droits qu'il a conquis.

L'ignorance des opinions qui se sont formées en France, a pu seule conduire le prince Joseph Bonaparte, à dire que "jamais il ne pourrait y avoir rien de commun entre un prince de la maison de Bourbon et lui." Ce n'est pas parce que le duc d'Orléans était un Bourbon, que le peuple l'a choisi pour roi; mais c'est au contraire parce qu'il n'avait rien gardé de sa famille, que le cœur d'Henri IV, que tous les suffrages l'ont élevé comme la souche d'une dynastie populaire, sur un trône régénéré.

Oser écrire que le duc d'Orléans a contribué pendant 25 ans à cimenter le divorce de la France et des Bourbons, avec du sang français, c'est avoir bien envie de calomnier, ou se montrer bien ignorant des faits les plus connus de notre histoire moderne.

Le prince Joseph Bonaparte ne paraît pas désirer de république en France; il aimerait mieux y voir régner le fils de Napoléon: nous ne voulons ni de l'une ni de l'autre.

Que nous fait maintenant la manière dont le fils du grand homme a été élevé? Napoléon en mourant a pu exprimer le vœu de voir la France jouir d'autant de liberté sous le règne de son fils, qu'elle eut d'égalité sous le sien, sans que nous soyons portés pour cela à désirer le règne de l'élève de l'Autriche. Nous rappelons trop qu'elle fut l'égalité dont les Français ont joui en France de 1804 à 1814. En applaudissant du fond de l'exil au bonheur nouveau de la France, M. le comte de Survilliers se serait montré grand citoyen: en demandant pour son neveu un trône qui ne peut plus lui appartenir, il est resté au dessous du rôle d'un homme ordinaire.

Il est bon, aujourd'hui que les souvenirs de Napoléon abusent encore un peuple oublieux du despotisme impérial, que de pareilles prétentions viennent nous rappeler ce que nous aurions à attendre d'un gouvernement ayant pour lui le droit de l'épée, et succédant à une monarchie qui n'avait plus pour elle que le droit divin.

(Jour. du Havre.)

Havre, 27 novembre.

Des apparences de guerre.

Le principe conservateur sur lequel reposaient tant de trônes, a été ébranlé le 29 juillet. Cette guerre de trois jours que nous avons si heureusement livrée au despotisme, s'est encore bien mieux adressée à l'oppression qu'enduraient les peuples, qu'à Charles X lui-même. Les peuples ont répondu à notre appel. Les souverains ont frémi de notre révolution, et il ne faut pas se dissimuler qu'ils essaieront encore, s'ils le peuvent, à lancer contre nous, les nations qui voudront venir briser stupidement les monumens de liberté que nous avons offerts à l'admiration de l'Europe.

Tous les peuples consentiront-ils à venir nous donner des fers et à aller ensuite reprendre le joug, comme ils le firent en 1814 et en 1815? Voila ce qu'on se demande aujourd'hui en France avec curiosité, encore plus qu'avec inquiétude.

La probabilité d'une guerre continentale nous effraie peu maintenant, et il n'est pas de rassemblemens dans les rues de Paris, qui n'ait plus alarmé la France, que les préparatifs de guerre de la Russie et de l'Autriche. Sûrs de notre union au dedans, convaincus que la paix intérieure ne sera pas troublée, un million d'hommes marcheraient à la frontière avec autant de confiance, que si nous n'avions encore à combattre que les ennemis que tant de fois nous avons vus dans la poussière, implorant la miséricorde de la France.

Mais si l'aggression des puissances du Nord nous alarme peu, il faut convenir que c'est avec inquiétude que nous verrions l'Angleterre renouer encore les liens qui unirent trop long-tems sa politique, aux projets de la Sainte-Alliance. Déjà le peuple anglais s'est prononcé, il est vrai, d'une manière énergique, contre l'idée d'une intervention armée, dans la question Belge. Il n'est pas à supposer qu'il montrât moins de répugnance pour le principe d'intervention, si quelque jour son gouvernement cherchait à se liguer avec les autres puissances, contre une révolution que l'Angleterre a tant admirée. Mais en admettant que le peuple anglais repoussât de ses vœux une guerre avec la France, serait-ce une raison pour que l'Angleterre n'armât pas contre nous? Quand les Grecs tombaient sous le fer Ottoman, ne vit-on pas tous les particuliers anglais secourir de leur bourses et souvent de leurs armes, un peuple généreux que le gouvernement anglais sacrifiait ouvertement à ses vues machiavéliques! Croit-on que les coups de canon tirés sur les convois de Portugais fidèles, à Tercère, fussent du goût des Anglais, et que la tyrannie de don Miguel trouvât beaucoup de partisans dans la Cité? Non certainement; car les réfugiés que le gouvernement anglais avait fait mitrailler, trouvaient assistance et asile sur le foyer domestique des habitans de Portsmouth et de Londres. Cependant nous avons vu les Portugais, expulsés d'Angleterre, et don Miguel reconnu par le ministère Wellington. Ainsi donc aujourd'hui, quelles que soient les bonnes dispositions du peuple Anglais à notre égard, personne ne peut répondre de celles que le gouvernement britannique conservera pour nous, alors que le cri de guerre de la sainte-alliance viendra nous forcer de reprendre encore les armes pour repousser les armées de la servile Europe.

Cette idée répugne, nous le savons bien, à notre caractère généreux; elle doit même nous coûter beaucoup, alors surtout que la sympathie que la conduite de l'Angleterre nous avait inspirée était venue nous rassurer contre l'astuce de son ancienne politique. Les commissaires que toutes les villes avaient solennellement nommés pour porter aux blessés Parisiens le tribut que le peuple anglais payait à notre héroïsme civique, nous avaient fait déposer bien des siècles de haine et de préventions contre nos voisins. Toute inimitié avait cessé entre deux peuples qui s'estimaient trop pour se haïr toujours. Mais aujourd'hui ce n'est plus avec des émotions qu'il faut raisonner politique: c'est avec l'expérience, c'est avec des faits.

Le ministère anglais a été changé: son système ne pouvait plus convenir à la nation: la majorité a dû lui faire son procès, et à une administration impopulaire a succédé un cabinet dont la composition a réuni les vœux de la nation et réveillé l'espoir des améliorations qu'elle réclame. Mais l'ancien ministère pourquoi est-il tombé? Parce qu'il avait méconnu les besoins intérieurs du pays surtout. Sa manière de traiter la politique extérieure, n'est pas ce qui lui avait attiré le plus de haine. Son obstination à repousser toute réforme parlementaire, avait fourni à la nation un grief bien plus irritant contre lui, que la phrase maladroite qui lui était échappée dans le discours du trône, contre l'insurrection Belge. Aussi croyons-nous bien que des améliorations organiques rendraient le peuple anglais fort peu difficile sur toutes les déviations du cabinet actuel, par rapport à la politique extérieure.

Mais ce cabinet, élevé en haine du ministère Wellington, devra, dira-t-on peut-être, adopter une marche contraire au système embrassé par un ministre impopulaire. Pour l'organisation intérieure, oui; pour la politique extérieure, non peut-être. Le système des Pitt et des Castelreagh servira toujours plutôt de base aux hommes d'état de la Grande-Bretagne, que celui des Fox et des Canning.

Une idée qui nous rassurerait beaucoup plus en cas de guerre avec le Nord, sur les déterminations de l'Angleterre, que toute la sympathie que nous a montrée le peuple anglais, c'est le besoin qu'elle à de s'opposer à toutes les entreprises militaires de la Russie, à laquelle elle touche par toutes ses relations, par la Baltique et les mers d'Orient. Si cette rivalité entretenait la bonne intelligence entre l'Angleterre et nous, nos flottes pourraient rendre en Turquie une guerre maritime avec nous, aussi redoutable à la Russie, que la campagne qu'elle nous forcerait d'entreprendre par terre avec l'appui de la Belgique. Mais jusqu'ici toutes les conjectures que l'on pourrait tirer sur le sort futur de la guerre, sont trop susceptibles d'être démenties par les moindres événemens, pour que l'on s'attache à prévoir toutes les circonstances d'une guerre elle-même peu probable peut-être. Le moyen le plus simple de conjurer l'orage qui s'apprête, c'est de nous tenir prêts à le recevoir et de nous rendre assez forts pour n'avoir pas à le redouter.

(Jour. du Havre.)

Havre, 25 novembre.

—Des bruits de guerre ont circulé depuis trois jours. Les ennemis de nos libertés révolutionnaires n'en ont pas demandé davantage, et ils se sont aussitot écriés: voilà donc les fruits de cette révolution, qui, au dire de ceux qui l'on faite, devait nous assurer une paix éternelle et procurer une activé inconnue aux affaires! Et puis brodant amplement sur ce thême commode, on rejette sur la révolution les torts qui n'appartiendraient qu'aux souverains qui deviendraient aggresseurs. Mais en entendant parler ainsi les partisans des Stuarts de 1830, ne semblerait-il pas que sous Louis XVIII et Charles X nous ayons joui d'une paix profonde et d'une tranquillite parfaite! Cependant si nous nous mettions dans l'idée de compter avec la restauration, en face de ceux qui nous reprochent comme une guerre provoquée par la révolution, les apparences encore très-vagues des hostilités possibles, croit-on que nous n'aurions pas des reproches très-fondés à faire à cette restauration dont on nous vante aujourd'hui le caractère si pacifique? Voyons donc un peu, puisqu'on nous a mis sur la voie, la tranquillité parfaite dont nous avons joui sous les Bourbons.

En 1815, on voit revenir derrière les armées de l'occupation, Louis XVIII et sa famille, qu'une poigné de soldats avait chassés du milieu d'un peuple dont ces Bourbons se disaient adorés. Sans le retour de l'île d'Elbe, nous n'aurions pas revu les armées alliées en France, dira-t-on; mais sans les Bourbons aurions-nous revu Bonaparte? C'est donc à leur funeste gouvernement pendant les dix mois de la première restauration, que nous avons dû les maux et la honte d'une seconde invasion.

En 1821, l'arrogance monarchique de M. Hyde de Neuville, ambassadeur aux Etats-Unis, fait éclater entre le congrès américain et le gouvernement français une mésintelligence qui fait redouter une guerre prochaine, et qui, après avoir fait imposer nos navires à un droit de 100 fr. par tonneau dans les ports de l'Union, empêche nos expéditions pour les colonies d'avoir lieu.

En 1823, nous entrons en Espagne sous un prétexte beaucoup moins excusable que celui qu'avait pris Napoléon en 1808. Il fallait de la gloire aux Bourbons, disait M. de Chateaubriand, et pour leur procurer cette gloire qui *était le seul éclat qui manquât au plus beau règne*, nous courrons enterrer dans la Péninsule, 400 millions, quinze mille soldats et la liberté des généreux Espagnols. Et pourquoi substituer à cette liberté! La honteuse tyrannie du fils de Godoï et le despotisme avilissant des moines, indignes compétiteurs des glorieuses Cortès.

En 1827, c'est en Orient que nous allons porter nos armes et nos trésors. Notre intervention dans la question Grecque et Ottomane fut noble; mais la guerre que nous allâmes chercher en fut-elle moins une guerre, et le glorieux combat de Navarin en fut-il moins un combat? Quel est le Carliste, fût-il prophète, car ils le sont tous, qui pourrait prédire que si on nous réduisait à faire une guerre que nous ne cherchons pas, nous ne saurions pas vaincre avec gloire tous nos injustes aggresseurs?

Dans la même année éclate encore une guerre à propos d'un coup de chasse-mouche, donné à l'occasion d'une discussion relative à la marine du pape. Un vaisseau parlementaire est criblé de boulets par des pirates. Nous dûmes anéantir ces pirates. Mais notre débarquement à Alger a-t-il rendu le sujet de la guerre africaine, moins frivole, et la tranquillité publique, ou la prospérité du commerce en ont-elles éprouvé moins d'atteintes par cela seul que nous avons dû venger un outrage?

En Morée nous avons débarqué douze mille hommes, et envoyé trente navires de guerre pour faire bénir aux guerriers de la croix, le nom de Charles X, au prix de cent millions. La moindre difficulté survenue entre nos troupes et les troupes anglaises, ou entre notre flotte et la leur, pouvait allumer une guerre sanglante. Les Russes se battaient: les Anglais penchaient pour les Turcs: Nous inclinions pour les Russes; l'Europe était sur des charbons ardens. On se demandait chaque jour avec anxiété: *Aurons-nous la guerre*. Et aujourd'hui on appelle l'état dans lequel la restauration plongeait l'esprit public, de la tranquilité? Mais qu'on nous dise plutôt de quelle sécurité parfaite nous avons joui depuis l'occupation, jusqu'en 1830, nous qui allions, inspirés par un gouvernement aussi mou qu'imprudent, jeter sans savoir pourquoi des matelots armés à Lamana, incéndier la misérable flotte des Buénos-Ayriens, et faire pleuvoir les boulets de nos frégates sur les Ovas de Madagascar.

Non, sous les Bourbons, sans avoir éprouvé les malheurs d'une guerre continuelle comme sous Bonaparte, nous n'avons jamais pu compter sur un an de paix. Jamais l'avenir n'a été aussi incertain que sous un gouvernement trop indécis pour faire respecter la force de la nation, et trop peu estimé au dehors pour pouvoir prétendre à faire respecter le repos auquel la puissance de la France pouvait le faire prétendre. Et l'on viendrait aujourd'hui nous vanter la sécurité dont nous joussions sous les Bourbons! Honte, inquiétude, malaise, incertitude et dépit, voilà ce que nous éprouvions. Mépris, défiance éloignement ou pitié, voilà ce que nous inspirions. La paix avec eux, ou la guerre avec Louis-Philippe; le choix ne serait pas long à être fait pour tous ceux qui ont des sentimens nationaux. La paix nous avilissait sous Charles X, la guerre nous affrahchirait de l'injustice et de l'oppression étrangère, et elle serait bientôt terminée.

— Mme. de Polignac vient d'accoucher d'une fille. La fille de M. de Peyronnet est dans un état de grossesse fort avancé.

— On lit dans le *Courrier des Pays-Bas*:

"Le roi de Prusse a, dit-on, proposé de céder à la Belgique toutes les provinces cis-rhénannes, ayant autrefois appartenu à la France, à condition d'accepter le roi de Saxe pour roi constitutionnel de la Belgique; lequel de son côté donnerait en échange et pour indemnité son royaume au roi de Prusse, qui de cette manière se trouverait mieux arrondi et plus en sûreté. Ce plan serait peut-être favorablement accueilli en Belgique."

— Des gardes nationaux d'une commune du Doubs ont imaginé un moyen nouveau de subvenir à la dépense de leur habillement, charges qui ont été beaucoup trop fortes pour la plupart d'entre eux. Un chemin devait être ouvert aux abords de la fontaine du village; c'était une dépense de 400 fr., créditée régulièrement au budget. Les gardes nationaux ont spontanément offert d'exécuter les travaux eux-mêmes (comme ferait en quelques heures une compagnie de sapeurs), à condition que le crédit de 400 fr. leur serait remis, pour subvenir aux frais de leur habillement. La municipalité a accueilli ce vœu avec empressement, et le préfet l'a approuvé.

— On lit dans le *Constitutionnel* l'article suivant: "Des lettres de Londres annoncent que lord Grey n'a accepté le ministère qu'aux conditions suivantes: 1o. réforme parlementaire; 2o. économies dans les dépenses publiques; 3o. déclaration absolue du principe de non-intervention dans les affaires intérieures des autres pays." Nous désirons que cette nouvelle se confirme.

—Une ordonnance du 8 octobre, rendue sur le rapport du ministre de la guerre, accorde une pension de 20,000 fr. à Mme. la maréchale Ney. Cette ordonnance avait été précédée d'un rapport du 28 août, dans lequel le ministre demandait au Roi de fixer la quotité de la pension. Le Roi avait écrit de sa main: approuvé pour le maximum de 20,000 fr.

— Le Roi a pris le deuil pour deux mois à l'occasion de la mort de S. M. le Roi des Deux-Siciles, son beau-frère.

— On écrit de Mayence, 11 novembre: "Le maréchal Marmont, duc de Raguse, a passé plusieurs jours dans notre ville. Il s'occupait toute la journée à écrire; on prétend qu'il travaille à des Mémoires sur les événemens de juillet à Paris, qui doivent paraître incessamment. M. le maréchal est parti cet après-midi pour Vienne."

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Barque Margaret, Mitchell, Liverpool, B. Booth & Co.
Brick George, Meacorn, Boston, L. Millaudon & co.
Goël. General Geddes, Hague, Havane, J W Zacharie & co.
Goël. Virginia, Morris, Mobile, Capitaine.
Goël. Plough Boy, Norris, St. Jago de Cube, J. Goule.
Goël. Washington, Swan, Magnolia, P. B. Phelps.
Goël. Cannon, Petit, Rio Grande. capitaine.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Grampus, Sowrin, des Passes, ayant mis en mer le navire Majestic, et amené le brick Diamond, en 30 jours de Newburyport, chargé; brick Peruvian, en 22 jours de New-York, avec perte de son cable et son ancre sur les Bancs de Bahame, chargé; brick William, en 33 jours de Baston, avec perte de son ancre et son cable, sur les Bancs, chargé; brick Général Victoria, Selvi, en 10 jours de la Véra-Cruz, avec 64 sacs café, $22,000 en espèces à S Cucullu, J W Zacharie & co. J Garnier, F Frey & co, C Selvi—9 passagers.

Goël. Souvenir, Lathem, Tampico, avec des espèces.
Nav. Gold Hunter, Nowell, N. York, lest.
Brick Edward, Loring, Portland,
Goël. Thomas, Wood, St. Andrew.
Goël. Paramount, Taby, Portsmouth.
Goël. Miriam, Whittemore, Mobile.
Goël. Topaz, Rider, du Cape Haïti.

Bateau à vapeur Souvenir, Marchead, Lafourche Intérieure, avec coton, sucre, melasse, etc. à J Dick & co; Maurin & O'Duhigg; J Linton; H Landreaux; A Lemee et à ordre.—31 pas.

Bateau à vapeur Louisiana, Beekwith, Vicksburg, avec 150 balles coton à M White, 31 à J G Greeves, 116 à A Fisk & co. 72 à M Liddle, 10 à J Hagan & co. 6 à Cooper, Caruthers & co. 15 à N et J Dick & co. 40 bls melasse 35 bts sucre à J Armstrong—12 passagers.

Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE, 30 JANVIER 1831.

La seconde représentation de

LÉOCADIE,

Opéra en 3 actes, paroles de Mrs. Scribe et Mélesville, musique d'Auber.

Suivi de la première représentation de

LA FAMILLE DU BARON,

Vaudeville Episodique nouveau, en un acte, par MM. Scribe et Mélesville.

Incessamment; Britannicus, tragédie; Mr. Arristippe joura le rôle de Néron.

En attendant: La Muette de Portici, grand opéra nouveau.

50,000 Cigares mélés, en caisses de 100 chaque, reçus récemment et à vendre par B. REES.
28 jan. Rue de Chartres, No. 10.

SALLE DE BAL.

Enseignure des rues Bourbon et d'Orléans.

Samedi, 29 Janvier,

Grand Bal Paré.

Prix d'entrée, cavalier $1.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. ☞ Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.
28 janv—3

SALLE D'ORLEANS.

Samedi prochain, 29 Janvier 1831.

Bal paré et masqué.

Dans lequel on n'admettra que les dames qui auront reçu des billets d'invitation; aucun billet de dame ne sera délivré le soir du bal.

Les cavaliers en souscrivant paieront leur billet une ptastre et demie. 24 jan

SALLE D'ORLEANS.

Lundi prochain, 31 Janvier,
Au bénéfice de Mr. E. BERTUS.

Grand Bal Paré

Précédé d'un

BAL D'ENFANS,

Qui commencera à 6 heures et finira à 9.
Le grand bal commencera immédiatement après. Rien ne sera négligé pour rendre ce bal agréable aux personnes qui daigneront l'honorer de leur présence.

Prix pour les grandes personnes - - - $1
Les enfans au dessous de 13 ans - - - - 50

Après le bal d'enfans, les domestiques ne pourront point rester dans la salle. 26 jan.

MAGASIN DE VETEMENS.

Rue de Chartres, No. 14. près de la rue du Canal.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de Philadelphie, et offre à vendre, un nouvel assortiment d'habillemens faits, tels que habits de drap superfin bleu, noir et d'autres couleurs; redingotes et vestes do. do. do. do.; pantalons de casimir superfin bleu, noir, *drab* et olive; id. de drap do. do. do. do.; gilets de dessous de velours superfin bleu et noir; id. de Valence et de Marseille. Capotes à la Louis-Philippe, manteaux d'homme en beau Camblet et en Plaid; id. de femme do. do. et en mérinos; casquettes de fantaisie pour le voyage; parapluies, cols de cuir &c.; crevates, mouchoirs, gants, bertelles, &c. Aussi, un assortiment de bottes, souliers, brodequins, escarpins de femme, &c. Tous ces objets ont été choisis expressément pour la vente au détail, et seront vendus à très-bon compte. PHINEAS CLARKE.

N. B. 74 rames papier impérial à impression, d'une qualité supérieure, à vendre à bas prix, pour clore une consignation. S'adresser comme ci-dessus.

Aussi: cols à la Bourmont, récemment reçus de Paris, 30 douz. de cet article, propres à ce marché et particulièrement à ceux du Mexique, à vendre au magasin ci-dessus. 28 jan.

Bataillon d'Artillerie.

LE Bataillon d'Artillerie prendra les armes Lundi 31 du courant, à 10 heures et demie du matin, pour l'installation du Gouverneur; veste et pantalons bleus avec sabre seulement.
Par ordre
28 jan. U. DUREL, adjt. maj.

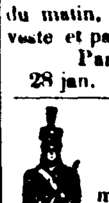

Chasseurs D'ORLEANS.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 30 du courant, à 8 heures et demie précises, pour l'exercise. Equipement complet, tenue d'hiver.—Par ordre du capitaine.
LAMOTHE, Sergt. major.
26 jan.

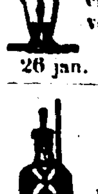

Tirailleurs LOUISIANAIS.

La compagnie prendra les armes dimanche 30 du courant, à 9 heures du matin, pour l'exercice des maniements d'armes. Equipement complet, tenue d'hiver et pompon.
Par ordre du capitaine,
25 jan. E. BUSSI, Sergt. majorr

GARDES D'ORLÉANS ATTENTION!!

D'après les ordres du capitaine la compagnie prendra les armes dimanche prochain 30 du courant à 8 heures du matin équipement complet veste & pantalon bleu.

N. B. Les membres de la dite campagnie sont priés de venir chez le soussigné avant la sortie, qui a quelque chose a leur communiquer.
Par ordre
LOUIS MUH,
25 jan. Serg. major.

Roues de Charrettes a boeufs.

36 paires roues de charrettes à bœufs, avec des gentes de cinq pouces, et des essieux bien adaptés, à l'usage des habitants, à vendre par *P. M. TOURNE.*
25 jan. Rue de la Nlle. Levée, No. 15

A VENDRE,

175 boucauts très beau sucre sur l'habitation de mde. Livaudais. S'adresser à
11 jan. *H PERRET & CHARBONNET.*

POIVRE & HUILE DE LIN.—50 sacs poivre de Sumatra,—30 bls. huile de lin, à vendre par *STETSON et AVERY.*
27 jan. Rue du Camp, No. 27.

CORDE D'EMBALLAGE. — 116 roulx. corde d'emballage du Kentucky, en débarquement du bateau-à-vapeur Huntress, à vendre par *STETSON & AVERY.*
27 jan. Rue du Camp, No. 27.

RIZ.—163 tierçons et 28 demi-tierçons riz de première qualité, reçus de Charleston par la goël. Caroline, à vendre par
27 jan. *G. Wm. HEWES.*
Rue du Camp, No. 9.

75 Bts. de sucre, qui seront délivrés sur une habitation située à 45 milles au-dessus de la ville, à vendre par
27 jan. THÉODORE NICOLET & Co.

DE LA TOILE à voile, ayant droit à la remise des droits, à vendre par
13 janv Wm. G. HEWES, rue du Camp

VERRERIE.

100 caisses caraffes, verres à boire de différentes formes, chandeliers, &c. ayant droit à la remise des droits, à vendre par
11 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

LETTRES DE CHANGE sur Boston, à vendre *STETSON & AVERY,*
7 jan. Rue du Camp No. 27.

HUILE DE BALEINE.—30 barriques huile de baleine, première qualité, à vendre par STETSON & AVERY,
27 jan. Rue du Camp, No. 27.

SEL DES ILES TURQUES.

500 sacs, de deux boisseaux chaque, à vendre par
11 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

150 BARILS Porc mess inspecté, 40 do. Huile de lin, 275 barils et 50 demi-barils Farine fraîche, 50 barrillets Beurre de l'Ohio, reçus et à vendre par
13 jan STETSON & AVERY.

MALLE-POSTE DE LA MOBILE A LA NLLE.-ORLEANS.

Ligne de bateau-à vapeur et de la voiture.

LES passagers par la ligne ci-dessus doivent se tenir prêts à l'Hotel Richardson, rue Conti, ou au Bassin, à 4 heures de l'après-midi, les lundis, jeudis et samedis.

Les passagers par la ligne ci-dessus arriveront à la Nlle.-Orléans les lundis, mercredis et samedis, à 8 heures de l'après-midi.
26 jan-6 Les Propriétaires.

Pour Louisville et Cincinnati.

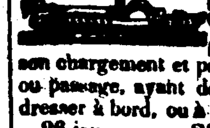

Le nouveau bateau-à-vapeur (à basse pression) CINCINNATIAN, capitaine Perry, a commencé son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
26 jan. *STETSON et AVERY.*

FRET POUR BALTIMORE.

On a besoin d'un navire de moyenne grandeur pour prendre à peu près 200 boucauts de sucre sur une habitation à 9 lieues au dessus de la ville. S'adresser à
28 jan. *THEO. NICOLET & CO.*

PARA VERA-CRUZ.

La goleta de primera clase, SPLENDID, forrada y claveada en cobre, su capitan William B. Jones, dará vela para dicho punto y admite flete y pasageros, por los cuales tiene buenas comodidades. Darán rason à bordo, frente del poste No. 27, en casa de HARRISON, BROWN y comp.
26 de enero—3

A VENDRE, LOUER OU FRETER.

La jolie goëlette NANCY, du port de 50 tonx. et construite depuis 18 mois. Elle porte 400 bls., et est prête à faire un voyage. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord, ou à
27 jan *J. W. ZACHARIE & CO.*

POUR CHARLESTON.

Le superbe brick ALFRED, capit. South, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à
25 jan. *STETSON et AVERY.*

POUR VERA-CRUZ—La goëlette NANCY, capit. Miner. Cette goëlette a été construite il y a 18 mois, est d'une marche supériéure et peut prendre charge. Pour plus amples détails, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St. Louis, ou bien à
22 janv J. W. ZACHARIE & co.

POUR BOSTON *(Paquebot.)*

Le beau navire fin voilier et chevillé en cuivre HELEN MAR, capitaine Holmes, est prêt à prendre charge, et comme il a une partie de son fret engagée, il sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à
17 jan. STETSON & AVERY.

POUR PORTSMOUTH (N. H.)

Le brick chevillé en cuivre PROGRESS, capitaine Hewes, a besoin de 50 tonneaux de fret lourd pour le dit port. S'adresser au capitaine à bord, ou bien à
17 jan. STETSON & AVERY.

POUR LIVERPOOL.

Le navire (A. 1.) MOUNT VERNON, cap. Foster, aurait besoin d'environ 400 balles pour compléter sa cargaison. S'adresser à W. G. HEWES.
17 jan. rue du Camp, no. 9.

POUR BOSTON.

Le navire (A. 1.) HELVETIA, cap. Miner, qui est revenu dans le port pour compléter sa cargaison, peut prendre encore de 150 à 200 balles coton, en s'adressant promptement aux armateurs.
15 jan. *T. NICOLET & CO.*

POUR BOSTON.

Le navire (A 1) CABINET, capitaine Tappan, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. S'adresser à bord, ou à
12 janv *LINCOLN & GREEN.*

POUR LA HAVANE.

La goëlette fine voilière GENERAL GEDDES, Cap. Hague, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera expédiée sans délai.—Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou bien à
12 jan. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR CHARLESTON (C. S.)

La belle goëlette, fine voilière MARY, capitaine Weeks, a besoin de quelque fret léger pour compléter son chargement, et sera expédiée sans délai. Pour fret ou passage, ce bâtiment ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou bien à
12 jan. J. W. ZACHARIE & Co.

DEMANDE.

Un bâtiment pouvant porter de 4 à 500 boucauts de sucre, pour un port du Nord. S'adresser à
PERRET et CHARBONNET.
7 jan. Rue Toulouse, no. 56.

A FRETER,

Le beau brick ELIZA, capitaine Perry, prendra environ 200 boucauts de sucre. S'adresser à
6 janvier Wm. G. HEWES.

POUR St. YAGO DE CUBE.

(Passage seulement.)

La belle goël. UNITED-STATES, capitaine Creaghead, partira pour le susdit port, dans quelques jours. S'adresser à bord, vis-à-vis des Magasins Bleus. 30 déc.

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

(2de. classe de 1831.)

Le tirage aura lieu le Samedi 29 Janvier.

GROS LOT,

10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,800	1,800
1	"	"	1,400	1,400
1	"	"	1,200	1,200
1	"	"	1,008	1,008
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	30	4,680
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200
8760	LOTS			$ 73,080

15600 BILLETS BLANCS.

PRIX DES BILLETS.

Billets Entiers........$ 4
Demi Billets.......... 2
Quarts de Billets...... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demi et quart en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
20 janv. *Directeur.*

AVIS.

Compagnie des Canaux de Barataria et de Lafourche.

LES souscripteurs qui n'ont pas payé leurs actions, sont prévenus que, si d'ici au 1er février prochain ils n'en ont pas effectué le paiement, ils seront rayés de la liste de souscription.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, samedi 29 du courant, à 4 heures de l'après-midi, rue Royale, dans le magasin de Messrs. A. & Z. Cavelier, pour clôre divers comptes, 10 barriques Vin Rouge vieux; 200 caisses do. St. Estèphe et Médoc; 50 caisses Champagne; 38 paniers do.; 15 caisses Bourgogne.
On annoncera les conditions. 28 janv.

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, lundi 28 Février prochain à midi, à la bourse Hewlett, 40 TERRAINS situés au faubourg Franklin. Composant les ilets No. 8, 9, 11 et 12, faisant face au chemin du *Rail Road*. L'ilet No. 10 ayant été vendu à la dite compagnie. Le plan sera exposé à la bourse avant le jour de la vente. Conditions: Payable un cinquième comptant, le surplus, à 1, 2, 3, et 4 ans de terme en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement; à la charge par les acquéreurs de se faire mettre en possession par le voyer. Les actes de vente seront passés à leur frais, pardevant M. Janin, notaire public. 28 jan.

PAR P. A. GUILLOTTE.

SAMEDI 29 du courant, à 1 heure, il sera vendu le dit jour, au lieu ordinaire des ventes un superbe

LANDAW

de commande, fait à New-York. Il est plaqué en cuivre et a QUATRE HARNAIS également plaqués.

Il sera vendu à 4 mois de crédit, en fournissant un bon billet endossé à satisfaction.
27 jan.—3

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu samedi 5 février prochain, à midi, à la bourse Hewlett:

Une Négresse nommée Sophie, âgée de 30 ans, cuisinière, domestique de maison et bon sujet, garantie des vices et maladies prévus par la loi; avec son enfant Félicité, âgée de 18 mois. La dite négresse est enceinte de 5 mois.

Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 26 jan—5

Par T. Mossy.

LUNDI 31 du courant, il sera vendu dans les magasins de Messrs. W. Nott & Co. rue Royale, à dix heures du matin, 244 paniers fayence bien assortis.—*Conditions*: jusqu'à $200, comptant; jusqu'à $500, à 4 mois; de 5 à 1000, à 4 et 6 mois, plus de 1000, à 6, 8 et 10 mois, en billets endrossés à satisfaction. 25 janv.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI 5 Février prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett.

Une quantité de TERRAINS situés dans le bas de la ville, fesant partie de l'habitation appartenant et occupée par Mr. Manuel Andry, attenant d'un côté à la propriété des Dames Ursulines, et de l'autre à celle de Mr. Lesseps.

Conditions:—Payables à un, deux et trois ans de terme. On pourra prendre connaissance du plan au magasin d'Encan. 22 jan

VENTE PAR LE MARSHAL.

Azume fils contre Charles Rainville.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi 5 février prochain, à midi, à la bourse, une vieille Selle espagnole et un Cheval, saisis dans l'affaire ci-dessus.
27 jan. L. DAUNOY, marshal.

AVIS.—Le soussigné désirant régler les affaires de son bureau pour l'anné dernière, invite les personnes qui peuvent avoir quelques intérêts a régler soit avec lui, ou aucun de ses députés de vouloir bien le faire dans le plus bref délai, en lui faisant connaître la nature et le montant de leur réclamation.
21 jan. L. DAUNOY.—Marshal.

MENAGERIE.

75 ANIMAUX VIVANTS, OU TROIS EXHIBITIONS A LA FOIS!!!

LE public est respectueusement informé que Mrs. Purdy, Macomber, Carley, Wright et Birchard se sont réunis pour quelque temps, afin d'offrir à la fois et dans le même lieu leurs différentes exhibitions; ils sont maintenant établis au coin des rues Royale et d'Orléans, près du Théâtre, où l'on a préparé avec soin un endroit pour recevoir les dames et les messieurs.

Les heures d'exhibitions seront de 10 heures du matin à 5 de l'après midi; et le soir, de 6½ heures à 9½. On pourra se procurer, à la porte, des billets pour tout le temps de l'exhibition.

N. B. Les personnes qui auront visité pendant la journée ne pourront être admises le soir sans payer de nouveau leur entrée.

Entrée des personnes de couleur, seconde porte en partant de la rue Royale.

N. B. Pendant le jour, l'établissement sera décoré avec élégance, et le soir il sera illumine avec soin.

Un orchestre choisi jouera pendant les heures d'exhibitions.

Prix d'entrée, $1; enfants et esclaves moitié prix. 26 jan.—☞

75 ANIMALES VIVOS, O TRES EXIBICIONES A LA VEZ!!!

SE anuncia respectuosamente al público que Mrs. Purdy, Macomber, Carley, Wright y Birchard se han reunido por algun tiempo, afin de ofrecer à la vez y en el propio lugar sus diversas exibiciones; ellos se hallan establecidos en la esquina de las calles Real y Orleans, cerca del Teatro; alli se ha preparado con esmero un lugar para recivir á las señoras y señores. Las horas de entrada seran de las 10 de la mañana á las 5 de la tarde; y en la noche de las 6½ á las 9½. En la puerta podra adquirirse billetes para mientras dure la temporada de dicha exibicion.

P. D. Las personas que hayan visitado durante el dia no podrán ser admitidas en la noche sin que de nuevo paguen sus entradas.

La entrada para las personas de color es por la segunda puerta al dejar la calle Real.

P. D. Durante el dia el establecimiento estará decorado con elegancia y en la noche cuidadosamente iluminado.

ENTRADA—Un peso; niños y esclavos, medio precio.

Una orquesta escojida tocara durante las horas de exibicion. 26 jan.

UNE dame Française désirerait trouver à s'employer dans une famille comme institutrice, en ville ou à la campagne; on obtiendra tous les renseignemens satisfaisants à son égard, en s'adressant chez M. Zénon Cavelier, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. 26 jan—☞